

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2013

**Présents** : Mesdames CORDIER THOMAS VERCRUYSSSE Messieurs COLLETTE BARRUET POULAIN MESSIO TOFFIN LEHMANN PARROT WRZochol.

**Absents excusés** :

- Monsieur François LAURENT ayant donné pouvoir à Monsieur Eric BARRUET.

**Secrétaire de séance** : .Madame Marie-Claire VERCRUYSSSE

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès verbal du 02 septembre 2013.
- Rapport sur les eaux usées.
- Rapport sur l'attribution des logements OPAC.
- Rapport d'activité 2012 de la C.C.P.O.H.
- Rapport sur le cimetière.
- Choix des entreprises pour les travaux de voirie à réaliser en 2013.
- Informations diverses :
  - Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif.
  - Changement informatique.

Ordre du jour supplémentaire :

- Choix d'un nom de rue et numérotation pour les logements OPAC.
- Indemnités de conseil aux receveurs.

Lecture est faite du compte rendu de la séance du 02 septembre 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité avec les remarques suivantes :

Madame THOMAS signale une faute d'orthographe p.2 lire « siégeaient », p.3 « CE2 + 13 CM1 : 27 ».

Monsieur BARRUET signale également que 10 278 repas ont été servis lors de l'année scolaire 2012/2013 soit 1 620 de plus que l'année précédente.

### **RAPPORT SUR LES EAUX USEES :**

Monsieur POULAIN donne des explications sur le rapport du SITTEUR en collaboration avec la Lyonnaise des Eaux.

Le contrat avec la Lyonnais des eaux a été renouvelé en 2012 pour 12 ans.

Une baisse de la consommation d'eau a été remarquée, peut être due au climat et au comportement plus responsable des usagers (récupérateur d'eau).

Nous faisons partie d'une des communes où l'eau claire est la moins chère.

En 2006 : 553 abonnés sur notre commune.

En 2012 : 585 « « «

Sur 10 408 abonnés au SITTEUR.

## **RAPPORT SUR L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS OPAC :**

Monsieur le Maire a reçu une responsable de l'OPAC à laquelle il a remis la liste des 24 personnes qui ont demandé un logement en mairie.

L'OPAC doit envoyer un dossier à toutes ces personnes. Il est demandé d'accorder une priorité aux personnes natives de la commune.

La prochaine rencontre relative aux attributions est prévue le 2 décembre prochain et la réception des logements est prévue pour le printemps prochain selon les conditions climatiques de cet hiver.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal d'attribuer un nom de rue et de décider de la numérotation (nécessaire dès à présent pour l'installation des divers réseaux eaux, électricité, téléphone).

Après réflexion **les membres du conseil municipal votent pour à l'unanimité : rue Neuve**, pour les logements OPAC **les numéros** attribués iront **du 1 au 23** (1 pour le premier logement rez de chaussée, 2 pour le premier logement à l'étage et ainsi de suite).

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2012 DE LA C.C.P.O.H. :**

Le dossier est consultable en mairie (80 pages), Monsieur le Maire met l'accent sur certains points :

- Demande en augmentation pour le périscolaire et les mercredis loisirs.
- Activité économique (zone nord) : il faudra veiller au choix des entreprises.  
Messieurs COLLETTE et MESSIO ont visité une zone d'activité économique à Villeneuve la Garenne, celle-ci leur a paru bien conçue, agréable, aérée « poumon » vert au milieu.
- Futur centre Leclerc : les fouilles archéologiques n'ont rien donné pour le moment, les travaux pourraient débuter en 2014.
- Le projet de l'insectarium est toujours en cours.

## **RAPPORT SUR LE CIMETIERE :**

Suite au point fait par la commission sur les tombes à l'abandon, 12 familles sur 60 ont répondu. Il a été demandé de mettre les noms sur les tombes (gravures ou plaques).

Lors de la reprise des concessions, il faudra prévoir au budget, le coût de l'enlèvement des ossements.

La commission devra travailler sur un règlement pour le columbarium.

## **CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE :**

Monsieur MESSIO fait le compte rendu du rapport d'analyse réalisé par la commission d'appel d'offres concernant les trois dossiers :

Carrefour rue du Bois du Jonc/ Rue de villette	Trottoirs et bordures rue de Villette	entrées charretières rue Désiré Eve
Entreprise Degauchy	Entreprise Degauchy	Entreprise FROISSART
Pour 22 422,31 € T.T.C	26 030 ,94 € T.T.C	42 694,21 € T.T.C

Les travaux devraient démarrer vers le 15 novembre prochain pour une durée d'environ un mois.

Monsieur MESSIO remercie Monsieur WRZOLCHOL pour avoir effectué le suivi des travaux de la RD 1017 l'été dernier.

La commission des travaux devrait se réunir prochainement pour examiner les travaux à réaliser suite aux inondations du mois de juillet chez certains riverains.

### **INDEMNITES DU PERCEPTEUR :**

Le conseil municipal doit se prononcer sur les indemnités à verser au percepteur pour l'exercice 2013 la somme est de 462,14 € qu'il conviendra de verser aux deux receveurs au prorata du temps passé par chacun pour l'exercice 2013 puis à Monsieur HELLEN pour les années suivantes.

**Vote pour à l'unanimité.**

Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif :

Les nouveaux bacs ont bien été distribués par la CCPOH.

### **VIREMENTS DE CREDITS POUR LES MARAIS DE SACY LE GRAND :**

Le budget des marais n'était pas encore établi lorsque celui de la commune a été voté, nous avons reconduit la même somme que l'an passé (2 250 €), hors la participation 2013 étant calculé sur les chiffres de la population donnés par l'INSEE, la cotisation est supérieure de 10,50 €.

Monsieur le Maire propose :

Article 022 : - 11 €.

Article 6554 : + 11 €.

**Vote pour à l'unanimité.**

## **INFORMATIQUE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

Le renouvellement du contrat du prestataire SEGILOG arrivant à son terme, Monsieur COLLETTE a souhaité contacter un autre prestataire L'ADICO, il est en train d'étudier les deux propositions.

## **RYTHME SCOLAIRE :**

Monsieur BARRUET informe que depuis septembre un groupe de travail fonctionne à la CCPOH pour harmoniser les rythmes scolaires dans les différentes communes.

L'UMO a demandé une motion pour repousser ou adapter les rythmes scolaires selon les communes.

Autre point, Monsieur BARRUET signale qu'étant donné le nombre d'enfants inscrits cette année, (environ 80/jour) une personne supplémentaire a été affectée au service de la cantine. Toutes les demandes du périscolaire ont été prises en compte, il n'y a pas de liste d'attente.

## **REPAS DES AINES :**

Madame VERCRUYSSSE précise que le repas des aînés s'est bien passé, elle a eu un retour positif de cette journée et signale qu'un vingtaine de personnes sont venues pour la première fois.

Elle remercie les membres du conseil municipal et du CCAS pour leur participation.

Madame CORDIER signifie à Monsieur PARROT qu'il a eu un comportement inadmissible pendant l'accueil des convives

La séance est levée à 22 h 45.